



Projet de fabrication de matériaux et de recyclage de batteries électriques dans le Dunkerquois

Compte rendu du forum de lancement de la concertation

Mardi 6 février 2024 à 18h00 à la salle de l'Ancien Cinéma Merlen à Gravelines

Nombre de participants : 35 en salle + 10 en ligne (via Zoom)

Intervenants des maîtres d'ouvrage :

- Thomas BRION, directeur projet P-CAM/CAM, groupe Orano
- Michael Wentao LIU, directeur régional Europe et Amérique du Nord, XTC New Energy
- David Kunpeng HUANG, responsable administratif et traducteur, XTC New Energy
- François MAILLARD, directeur de projet, RTE
- Arnaud DUVAL, directeur de projet transition énergétique, Air Liquide France Industrie

Garants de la Commission nationale du débat public (CNDP) :

- Anne-Marie ROYAL, CNDP
- Christophe BACHOLLE, CNDP

Modérateur :

- Simon BLEAU, PARIMAGE

INTRODUCTION

Simon BLEAU introduit la réunion et rappelle les règles relatives au droit à l'image.

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, Conseiller départemental du canton de Grande-Synthe et vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) en charge de l'eau, accueille l'ensemble des participants et évoque l'ensemble des projets du territoire. Il rappelle que le projet se déroule dans les communes de Gravelines et Loon-Plage et exprime son enthousiasme en désignant ce projet prometteur pour la communauté urbaine, mettant en avant le partenariat France-Chine entre Orano et XTC New Energy.

Simon Bleau présente l'ensemble des intervenants et les garants de la CNDP en charge du projet. *La présentation commence par la diffusion d'un [film](#).*

LA CONCERTATION PRÉALABLE

Anne-Marie Royal, garante de la concertation, rappelle les fonctions de la Commission nationale du débat public (CNDP) et des garants. Elle explique les principes et les modalités de la concertation prévues afin de toucher le maximum de participants. Elle rappelle qu'un bilan sera disponible à la fin de concertation, au plus tard le 30 avril. Les maîtres d'ouvrage devront y répondre dans les 2 mois.

Thomas Brion, directeur de projet Orano, présente les principaux sujets identifiés par les maîtres d'ouvrage pour la concertation préalable. Il indique que cette liste n'est pas exhaustive, et que tous les autres sujets relatifs au projet peuvent être évoqués par les participants. Il présente ensuite les principales rencontres de la concertation ainsi que les documents d'information mis à disposition du public. *Cf. diapositives 8-10*

LE PROJET D'ORANO ET DE XTC NEW ENERGY

Thomas Brion présente le contexte du territoire avec l'ensemble des projets en cours et le contexte de la filière des batteries de véhicules électriques avec la présentation des deux sociétés.

Il rappelle que la filière des gigafactories, très présente en Asie, est émergente dans l'Union européenne aujourd'hui, notamment dans les Hauts-de-France. Il présente les enjeux de la chaîne de valeur de la batterie, les alternatives au projet et rappelle l'intérêt d'avoir les trois usines (P-CAM, CAM, recyclage) sur le même site. Cf. diapositives 15-21

Il présente les maîtres d'ouvrage impliqués : Orano et XTC New Energy, porteurs du projet, se sont associés à Air Liquide France Industrie pour la fourniture d'oxygène et d'azote, et au Réseau de transport d'électricité (RTE) pour le raccordement électrique.

Pour le groupe Orano, Thomas Brion précise que ce projet s'inscrit dans un objectif de diversification des activités du groupe, spécialiste du cycle du combustible nucléaire, vers d'autres activités liées à la transition énergétique et aux énergies décarbonées. Orano a décidé de mettre à profit son expertise en hydrométallurgie dans le recyclage de batteries et la production de matériaux, en partenariat avec XTC New Energy.

Michael Wentao Liu présente XTC New Energy, entreprise chinoise spécialisée dans la production de matériaux pour les nouvelles énergies. Il précise que la société est engagée dans

la production de Matériaux actifs de cathode (CAM) depuis plus de 10 ans, avec 5 sites de production en Chine. Il ajoute que XTC New Energy est très heureuse de porter un projet en France en partenariat avec Orano, dans le respect des valeurs communes de transition énergétique et de neutralité carbone que les entreprises partagent.

François Maillard présente RTE, entreprise en charge du transport d'électricité sur l'ensemble du territoire français, des zones de production aux zones de consommation.

Arnaud Duval présente Air Liquide France Industrie, filiale française du groupe Air Liquide, spécialiste de la production et du transport des gaz pour les besoins des filières industrielles.

TEMPS D'ÉCHANGE

Patrick Gérardin, MEDEF Côte d'Opale demande pourquoi il n'existe pas d'usine de raffinage en France comme en Allemagne, en Grand Bretagne et au Portugal.

Thomas Brion rappelle que le raffinage consiste en la purification du nickel, du manganèse, du cobalt et du lithium extraits dans la mine. Après raffinage, ces métaux se présentent sous la forme de sels. Les maîtres d'ouvrage ne participent pas à des projets de raffinage mais ils sont en contact avec des acteurs de projets de raffinage, y-compris en France.

Nicolas Fournier, président de l'Adelfa, demande si les maîtres d'ouvrage se sont rapprochés de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), le projet étant situé à proximité du site des nouveaux réacteurs nucléaires, pour trouver la compatibilité de ces deux sites.

Thomas Brion indique que les maîtres d'ouvrage échangent avec EDF afin d'évaluer l'ensemble des risques. La démarche est entamée mais n'est pas encore présentée aux autorités de contrôle.

Une participante questionne l'artificialisation des sols par rapport à la montée des eaux, les garanties de l'emploi sachant que certaines usines ne respectent pas les conventions de l'emploi et les risques par rapport à l'ammoniac stocké dans l'usine Clarebout à proximité.

Thomas Brion indique que la zone est prédestinée à l'usage industriel. Il y a en effet une artificialisation d'une partie des sols de la parcelle. Quant aux enjeux liés aux inondations, il précise que ces sujets sont à l'étude, pour définir quelles parties du site devront être prioritairement protégées en cas d'inondation.

Il ajoute qu'il y aura 1 300 emplois directs et 1 700 avec la sous-traitance, ce qui présente l'enjeu d'attirer les personnes intéressées vers les usines en incluant des formations avec des compétences nécessaires à l'intégration de l'entreprise. Sur l'ammoniac, il indique qu'il n'y a aucun impact sur le projet compte tenu de l'éloignement du site industriel Orano/XTC New Energy par rapport à l'usine Clarebout.

Sur les rejets environnementaux, **Michael Wentao Liu** ajoute que les usines vont s'appuyer sur les retours d'expérience des usines chinoises tout en s'adaptant aux normes européennes et françaises et rappelle l'importance de trouver l'équilibre entre la protection de l'environnement et l'efficacité de la production.

PRÉSENTATION DU PROJET

Thomas Brion présente le projet en détail, ses enjeux et le calendrier de mise en œuvre. Il rappelle que le projet est composé de 3 usines (P-CAM, CAM et recyclage) sur le même site, profitant de synergies entre elles. Il présente le fonctionnement des procédés P-CAM et Recyclage. **Michael Wentao Liu** présente le fonctionnement du procédé CAM. **Arnaud Duval** et **François Maillard** présentent respectivement les enjeux liés à la fourniture d'azote et d'oxygène, et les enjeux liés au raccordement électrique du projet. Cf. diapositives 22 à 36.

TEMPS D'ÉCHANGE

Damien Bomy, responsable commercial chez Capgemini à Lille, demande comment l'usine pourrait s'adapter à la transition et l'évolution des batteries vers potentiellement des batteries solides ou des batteries sans anode.

Michael Wentao Liu indique que XTC New Energy possède des compétences sur l'ensemble de la chaîne de valeur relative aux batteries électriques avec près de 200 scientifiques et deux centres de recherche en la matière en Chine. Il ajoute que l'implantation en France s'explique aussi par l'excellence française en matière de recherche en technologie. Il précise que le futur centre de recherche, sur le même site d'implantation que les 3 usines, accueillera environ 100 scientifiques.

Thomas Brion ajoute que les batteries produites par ProLogium posséderont une cathode en nickel, manganèse, cobalt. Ainsi, les CAM produits par le site Orano/XTC New Energy, pourront alimenter des usines comme ProLogium. Dans leurs laboratoires de R&D respectifs, Orano et XTC New Energy travaillent beaucoup sur les évolutions de la batterie solide. Même avec un passage à la batterie solide, il y aura toujours un besoin d'une cathode. Enfin, le projet s'appuie sur les technologies sur lesquelles les gigafactories s'implantent actuellement, et les porteurs de projet sont en lien avec ces acteurs pour discuter des évolutions possibles. Il n'y a donc pas d'inquiétude sur les 10 prochaines années *a minima*.

Ricardo Sanchez, responsable de l'emploi d'entreprendre ensemble et de la maison de l'emploi de Dunkerque, demande si un rapprochement est prévu dans la partie recyclage avec HYDROMETAL France qui travaille sur l'hydrométallurgie de l'oxyde de zinc et des métaux rares dans le cadre de CAM et P-CAM, et si l'usine relèvera d'une convention collective de la métallurgie ou de la chimie.

Thomas Brion indique qu'Orano a une expérience reconnue sur l'hydrométallurgie avec un procédé déjà bien établi. Il peut y avoir des partages avec HYDROMETAL France mais il n'existe pas de contact direct avec eux à ce jour.

Sur le choix de la convention collective, entre chimie et métallurgie, il indique qu'un inventaire est en cours sur ces deux conventions et que le sujet est suivi par les équipes des ressources humaines des maîtres d'ouvrage. Aucun arbitrage n'a encore été fait sur ce sujet. Orano, en tant que groupe, est affilié à la convention collective des métiers de la métallurgie.

Daniel Wilmot, adjoint au maire de Gravelines, questionne la livraison des matières premières sur les quais de Flandre et la manière dont se fera la desserte entre les quais de Flandre et l'usine. Il demande s'il y aura des matériaux livrés en vrac sur le quai le plus proche du site, avec un risque de poussières.

Thomas Brion indique que les discussions sont en cours avec le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) pour la création d'un accès au site des camions par l'est. Il précise qu'il n'y aura pas de livraison en vrac dans le cadre du projet. Tous les matériaux livrés sur le site arriveront par conteneur. Le terminal conteneurs des Flandres, situé de l'autre côté du bassin de l'Atlantique, pourra potentiellement accueillir les matériaux entrants, avec un transport par camions sur le dernier kilomètre.

Anne-Marie Royal, garante de la concertation, demande si ce transport du dernier kilomètre générera des camions supplémentaires en plus des 120 camions mentionnés, et relève que certains des camions mentionnés parcourront plus d'un kilomètre.

Thomas Brion indique que les 120 camions correspondent au nombre total de camions une fois le projet entièrement réalisé, incluant le transport du dernier kilomètre vers le site industriel et les autres transports, qui parcourront en effet de plus grande distances.

Nicolas Fournier, président de l'Adelfa demande s'il y aura 3 Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) différentes et trois enquêtes publiques distinctes pour le projet. Il regrette l'accumulation de procédures administratives qui complexifient la participation du public.

Thomas Brion indique qu'il est prévu de déposer dans le courant de l'année (2024) la demande d'autorisation environnementale pour la partie CAM et hydrométallurgie. Pour le P-CAM, le projet est encore en amont et le procédé n'est pas encore finalisé, la totalité des éléments ne sera donc pas disponible d'ici la fin de l'année. Pour le permis de construire, les projets sont également à différents stades, les données n'auront pas le même niveau de précision, c'est pour cela qu'il se fait en plusieurs étapes. En revanche, il précise que l'intégralité du site est prise en compte dès la première étude d'impact environnemental. Il y aura autant d'enquêtes publiques que de dépôts de permis de construire et d'autorisations ICPE, donc probablement 3 enquêtes publiques.

Franck Helias, du MEDEF Côte d'Opale, demande s'il y aura trois entités juridiques différentes pour les trois activités du site.

Thomas Brion précise qu'il y aura trois entités juridique différentes. XTC New Energy est majoritaire dans l'entité CAM (à raison de 51 % des parts XTC New Energy – 49 % des parts Orano), Orano est majoritaire dans l'entité P-CAM (à raison de 51 % des parts Orano – 49 % des parts XTC New Energy). Pour le projet de recyclage, Orano l'a porté seul au départ, XTC New Energy souhaite aujourd'hui y prendre part également.

Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, demande comment se fera l'accompagnement des salariés en termes de logement et si la philosophie d'Orano est d'avoir un modèle qui se rapproche de ce que fait EDF, c'est-à-dire d'accueillir et proposer directement des logements. Il demande comment cela se fait en Chine et comment XTC New Energy et Orano l'imaginent en France.

Michael Wentao Liu indique qu'en Chine, l'industriel se charge de construire des logements pour ses employés, souvent sous la forme d'une petite ville (logements mais aussi gymnases, terrains de sport, bibliothèques...).

Thomas Brion ajoute qu'il n'est pas prévu de suivre ce modèle en France. En revanche, l'objectif des porteurs de projet est de s'assurer avec les organismes compétents que les collaborateurs recrutés ont des moyens de se loger.

ATELIER « VOS ATTENTES POUR LA CONCERTATION

Un questionnaire interactif est proposé pour identifier les attentes des participants vis-à-vis de la concertation, en vue de mieux orienter les ateliers à venir.

Les résultats de ce questionnaire sont indiqués ci-dessous :

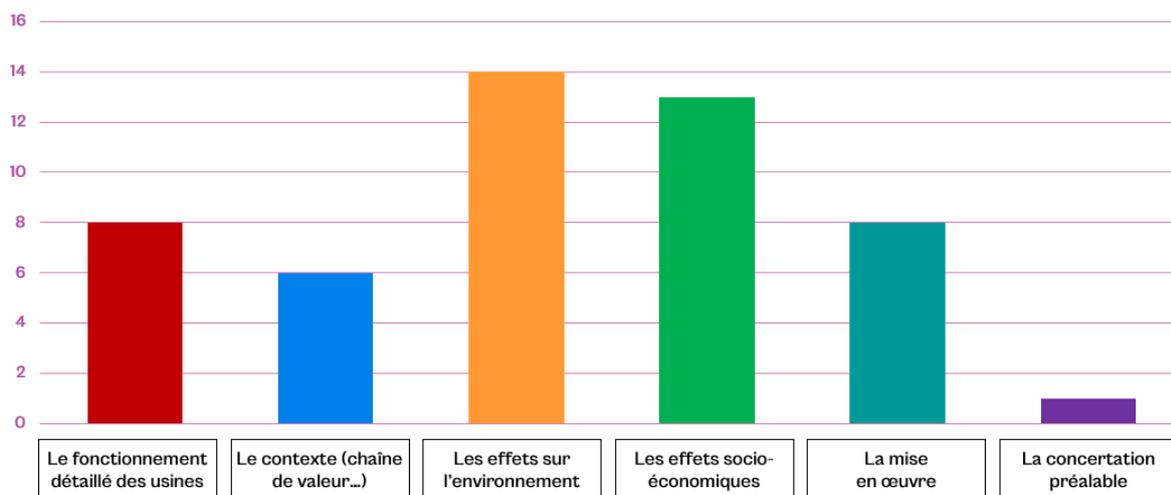
1. À la suite de cette première présentation et de ces premiers échanges, quels sont vos points d'attention sur le projet ?

Emploi	Circulation	Transport	Timing
Logistique pour le GPMD	Emplois logements	Centre de recherche	Cohabitation CNPE et QPO
Les risques industriels liés à ce projet	Les rejets polluants	Sulfate de sodium	Intégration écosystème ancrage territorial
Les risques technologiques et effets domino possibles	Logistique matières premières et intrants	Concomitance des nombreux travaux dans la zone	Places de parking transport en commun logement
Accès facilités pour les salariés et prestataires	Synergies avec les autres projets	Mobilité	Disponibilités de la main d'œuvre
Planning ambitieux	Plus de détails sur la phase de construction (nb de salariés ?)	Sûreté	Phasage du projet
Adéquation offre demande	Gestion des déchets	Optimisation flux transports	La mobilité sur la A16 et liaisons avec Calais
L'emploi la formation et attractivité	Logements, mobilité et fret	Consommation d'eau	Prise en compte des enjeux environnementaux et locaux

2. En un mot, qu'avez-vous pensé de la réunion de ce soir ?

Technique	Intéressant	Pro	Enrichissant
Encore beaucoup de questions en suspens		Échanges directs	Transparence
Instructive	À approfondir pour les circulations		Un peu long
Assez constructif	Clarté	Instructif	Un projet, 3 usines
Esprit d'ouverture	Instructive	Curiosité	Bonne compréhension du projet
Claire	Adaptée	Intéressant	Instructif

3. De quels sujets souhaitez-vous prioritairement discuter au cours de la concertation ?



CONCLUSION

Thomas Brion remercie le Maire de Gravelines pour son accueil et l'ensemble des participants.

Christophe Bacholle, garant de la concertation, constate que les principales problématiques ont été abordées lors du forum de lancement, et qu'elles se retrouvent dans le sondage : risques industriels, emploi, transport, procédures. Il demande d'apporter une première réponse sur le sujet de l'ammoniac. Christophe Bacholle invite à la participation en ligne sur le [site internet](#), notamment en posant des questions, et lors des prochaines rencontres.

Simon Bleau rappelle les prochaines étapes de la concertation et remercie l'ensemble des participants.